L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie
No. 81, Rue Chartres.
Journal quotidien .... $12 } payable d'avance
Tri-hebdomadaire par semaine $10 }

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 15 DECEMBRE 1842.

Pour Président des Etats-Unis,
HENRY CLAY.

De notre correspondance particulière de Washington.—Nous avons reçu hier la première lettre de notre correspondant au Congrès à Washington; cette correspondance ne nous manquera pas tant que durera la session du Congrès, de cette manière nos lecteurs français seront constamment au courant des affaires politiques du gouvernement général.

Nous avons déjà plus d'une fois signalé les tendances hostiles de la presse monarchique à l'égard de l'Union, et ces tendances ne se manifestent pas seulement dans les questions politiques, elles se révèlent jusque dans l'appréciation des mœurs de la société américaine. En rendant compte récemment dans les Débats des *Souvenirs d'un Voyageur* de M. de Lœvenstern, autrichien qui est venu étudier les Etats-Unis avec tous les préjugés que l'aristocratie de la Vieille Europe garde contre les républicains du nouveau Monde, Michel Chevalier s'exprime ainsi:

"M. Lœvenstern a les manières et le langage d'un homme qui appartient à la bonne compagnie. Tout homme accoutumé aux salons de la capitale de l'Autriche, où règnent, au dire des voyageurs qui les ont fréquentés, une exquise politesse, un raffinement d'urbanité, doit, par cela seul, trouver la vie insupportable en un pays soumis aux idées d'une égalité inexorable, d'où le mélange confus de toutes les classes a banni l'élégance, la grâce et le goût, qualités dont nativement la race anglaise, si richement pourvue d'ailleurs, ne possède qu'un fonds médiocre."

Et le critique ajoute avec la bienveillance qui le caractérise maintenant à l'endroit des Américains:

"Après tout, la morale qui ressort du récit de M. Lœvenstern est de toute exactitude, à savoir, que le régime de la démocratie, la loi de légalité absolue, sont parfaitement déplaisans, et plus que déplaisans, vexatoires, oppressifs, pour quiconque a de l'élévation dans l'esprit, de la distinction dans les habitudes. C'est le despotisme à rebours. Il en a fait la remarque, et ce n'est pas la moins intéressante de celles qu'il a rapportées: le sentiment aristocratique que les Américains ont reçu des Anglosaxons, ou plutôt des Anglo-normands, proteste, timidement, il est vrai, contre cette servitude, par mille faits de détail. Tout Yankee, par exemple, est un élément d'organisation contre l'égalité tyrannique, un petit centre d'efforts pour écarter le niveau de fer qui courbe violemment toute tête un peu fière. Quand il y aura un certain nombre de salons en Amérique, l'esprit aristocratique, ou pour parler plus exactement, de l'égalité *proportionnelle*, de l'égalité organique et hiérarchique, ayant une arène où il sera le maître, réagira vivement. Les femmes, dont les salons formeront l'empire, par qui seules les salons peuvent exister, seront les auxiliaires de cette réaction. Probablement alors nous verrons du nouveau en Amérique."

ATTENTION.—Il circule en ce moment en ville une quantité de faux billets de la "Northern Bank of Kentucky" de la dénomination de $10, portant un rail road en vignette et classés lettre A. Il est facile de reconnaître ces billets par le caractère imprimé qui est un peu plus court que celui des billets véritables, et par la gravure qui ne ressort pas bien et qui est trop pâle.

Billets de la Première Municipalité.—Le Conseil de Ville de cette Municipalité, dans sa dernière séance, a adopté les résolutions suivantes:

Résolu, Que les fermiers des halles aux boucheries et aux légumes, seront tenus de prendre en paiement des droits auxdites halles, les billets de la Municipalité No. 1 au pair.

Il est de plus résolu, que les billets de la Municipalité No. 1 seront reçus au pair en paiement des billets des fermiers; bien entendu cependant qu'à l'échéance desdits billets, et dans le cas où la Municipalité les aurait négociés, elle devra tenir compte aux porteurs desdits billets de la différence entre les dits billets et les espèces.

Accident survenu à plusieurs membres du Congrès.—Un accident très grave est survenu, mercredi 30 du mois dernier, à plusieurs membres du Congrès, venant de l'Ouest et se rendant à Washington. La diligence dans laquelle ils voyageaient a versé dans la montagne de Mount Sterling, et a été précipitée à vingt pieds de profondeur. Tous les voyageurs ont été plus ou moins blessés. Parmi ceux dont les blessures sont dangereuses, on cite MM. Caruthers et Gentry, du Tennessee, Lane, Wallace et Smith, de l'Indiana, M. Goode, de l'Ohio, est le seul législateur auquel il ait été possible de se rendre à Washington; les autres ont été contraints de rester en route.

OUEST. La navigation des rivières tributaires du Mississippi est de nouveau interrompue. Le 14 du courant les paquebots de Cincinnati ne pouvaient même pas arriver à Louisville. Le froid se fait vivement sentir dans ces contrées, les habitans font déjà leur provision de glace pour l'été prochain. A Memphis, la rivière est à 10 ou 12 pouces au-dessous de la marque ordinaire des eaux basses.

COUR DU RECORDER.
1re Municipalité.

Jones W. John, lieutenant du navire Desdemona, prévenu de blessures faites sur la personne de Zaggo, matelot à bord du même navire, n'ayant pu fournir le cautionnement demandé, a été envoyé en prison, en attendant un nouvel examen.

M. Joseph Bruneau a fait un affidavit contre John Linton. Celui-ci assisté de deux de ses camarades battaient outrageusement un nègre sur la levée, lorsque M. Bruneau, vint au secours de cet esclave. John Linton et ses compagnons portèrent alors leur colère sur M. Bruneau et le maltraitèrent. M. Riffel vint au secours de ce dernier et le délivra des mains de ces malfaiteurs. John Linton a été arrêté et envoyé en pour être examiné de nouveau.

COUR CRIMINELLE.

La Cour Criminelle dans sa séance d'hier à jugé deux affaires de vol et une d'assaut et batterie. Rien d'important.

Le boucher qui a été tué hier en tombant de sa charrette se nommait Riber Mathieu.

Le maire a adressé à la dernière séance du conseil de la première municipalité une lettre dans laquelle se trouve le paragraphe suivant:

Une affaire semblable à celle qui avait été portée au tribunal du juge Préval, a été portée aussi devant le juge Jackson, qui a rendu son jugement à peu près dans le même esprit que son collègue de la Cour de Cité. Je regrette de ne pouvoir vous transmettre encore une copie de ce nouveau jugement, elle accompagnera ma prochaine lettre.

Je suis respectueusement, Messieurs,
votre obéissant serviteur,
Signé, D. PRIEUR, Maire

LE SCHISME.

On lit dans le *Courrier* d'hier:

ASSEMBLEE PUBLIQUE.—Nous sommes autorisés à annoncer que l'assemblée publique qui avait été convoquée pour ce soir à la salle de bal de la rue Saint-Louis, à l'effet d'aviser aux moyens de prévenir les conséquences fâcheuses que peut avoir la retraite du clergé de notre cathédrale, est ajournée jusqu'à ce que l'évêque, qui est maintenant absent de la ville, soit de retour. L'objet de l'assemblée est d'envoyer auprès de ce prélat une députation de pères de famille chargés de lui faire connaître les résolutions qui auront été prises; il est donc indispensable d'attendre sa présence. Au reste, il est probable que ce délai ne sera pas long.

Quelques journaux du matin ont annoncé qu'un rapprochement s'était opéré, ou était sur le point de l'être, entre les marguilliers de l'église St. Louis et le clergé. Nous regrettons que cette nouvelle soit tout-à-fait dénuée de fondement. M. l'évêque Blanc est, dit-on, allé dans quelque paroisse des hauts de l'État; on nous assure même qu'il a manifesté avant son départ une détermination bien arrêtée de ne faire aucune concession au sujet des droits que les marguilliers réclament. [*Courrier.*]

THEATRE D'ORLEANS.
GUILLAUME TELL.

Cette épreuve, disions-nous, en annonçant l'apparition de *Guillaume Tell*, devra être pour le théâtre l'occasion d'un beau succès ou d'un éclatant échec; nos prévisions se sont mal réalisées, car la soirée de mardi n'a été marquée ni par une victoire ni par une défaite décisive. La magnifique partition de Rossini a produit son effet ordinaire sur cette foule ardente et curieuse qui se pressait dans la salle d'Orléans, et qui s'est hâtée de saluer avec enthousiasme les merveilleuses beautés de ce chef d'œuvre. L'enivrement, causé par la musique, a même été si puissant, l'enchantement si complet, que le public a fermé les yeux sur l'insuffisance de quelques-uns des artistes chargés des principaux rôles, et que même, à différentes reprises, il leur a donné des marques très énergiques de sa satisfaction. Le public en ceci a usé de son droit, et l'on ne trouvera pas mauvais que la critique à son tour use du sien avec la même liberté.

Reconnaissons d'abord que l'opéra est monté avec un soin tout particulier: tous les rôles secondaires ont été confiés à des artistes qui ont d'habitude une meilleure part et qui ont ainsi prouvé leur zèle pour les intérêts de l'administration et les plaisirs du public; les chœurs ont reçu des renforts assez importans, et ils ont déployé une fermeté, une vigueur remarquables, notamment dans le final du premier acte. L'ensemble a donc marché d'une façon satisfaisante, et l'on n'eut pas eu grand chose à désirer sous ce rapport si l'Orchestre se fut montré ce qu'il est d'ordinaire: au début de l'ouverture surtout on a pu remarquer dans la plupart des musiciens une grande indécision; et cette indécision n'a guère cessé qu'à la marche si vive et si entraînante qui termine ce beau morceau. L'Orchestre, nous en sommes convaincus, prendra sa revanche ce soir; et tout ira pour le mieux. Ce serait donc être trop exigeant que de demander pour l'exécution générale plus qu'on ne nous a donné.

Mais en est-il de même pour l'exécution particulière? Ici malheureusement notre conscience nous empêche de répondre affirmativement; ici nous devons nous séparer des opinions que nous avons entendu exprimer autour de nous. Il est vrai que nous avons fort peu de goût pour les éclats de voix et les exagérations dramatiques. Jamais quelques belles notes puissamment données, jamais quelques élans heureux, ne pourront remplacer pour nous le sentiment musical, l'expression vraie et le style dans le chant aussi bien que dans le jeu. Or, nous en appelons à tous ceux qui se sont un peu donnés la peine d'étudier *Guillaume Tell*, à tous ceux qui ont vu, n'importe où, exécuter ce chef-d'œuvre, peut-on trouver un *Arnold* et un *Guillaume* plus en dehors de la vérité que MM. Allard et Victor? Montrez-moi donc dans le premier cette passion profonde et tendre qui fait tout-à-la fois le tourment et le bonheur du jeune Melchtal? Indiquez-moi donc un trait qui rappelle ce hardi paysan de l'Helvétie qui ose aspirer à la main de Mathilde, ce jeune héros qui préfère la gloire à la liberté, son amour à toutes les deux? Toute cette poésie où est-elle? Ces émouvantes effusions de cœur, ces luttes entre le devoir et l'amour, cette douleur saisissante d'un fils dont le père vient d'être immolé, où sont-elles? Croyez-vous qu'elles se trouvent dans l'explosion plus ou moins heureuse d'un la, d'un si, d'un ut de poitrine? Croyez vous même qu'elles puissent être dans cette pantomime dévergondée qu'il faut renvoyer aux plus mauvaises époques du drame débraillé des boulevards? Non certes, elles ne sont pas là. Elles ne sont nulle part dans le jeu, dans le chant de M. Allard; ni dans le récitatif, si magnifique pourtant dans *Guillaume Tell*, ni dans les hymnes d'amour, ni dans les hymnes de guerre plus beaux encore peut-être, que Rossini a semés dans son merveilleux chef-d'œuvre! Comment M. Allard dit-il toute cette scène et ce duo du 2ad acte avec Mathilde? Comment rend-il ce morceau, si plein d'émotions, *Asile héréditaire*? Avec une seule de ces modulations divines, un chanteur ordinaire vous fait monter les larmes dans les yeux! Comment M. Allard chante-t-il *Amis, secondez ma vaillance*, ce splendide appel à la vengeance, ce cri de liberté que pousse le cœur d'un fils désespéré? Un chanteur sans voix vous ferait frissonner avec un pareil cri! Si tout cela vous fait éprouver une émotion dans la bouche de M. Allard, c'est alors quelque chose qui ressemble à de la colère. Comment un artiste, à défaut de science musicale, ne trouve-t-il pas dans son cœur, dans son intelligence, une expression un peu sentie pour de pareilles beautés?

Quant à M. Victor, ce ne saurait être de la colère qu'il inspire. On le plaint d'être redevable à la nature d'une physionomie si singulière et de gestes si décousus, à moins toute fois qu'on ne soit pris d'un accès d'hilarité en le regardant. *Guillaume Tell*, cette large et puissante figure du moyen âge sous les traits de M. Victor! Cet homme inébranlable dont la parole devait être aussi ferme que le cœur, n'ayant plus que des chants indécis, mous, énervés! En vain direz-vous qu'il y a de l'âme et peut-être quelqu'inspiration chez cet artiste, vous n'en ferez jamais une personnification supportable de Guillaume Tell. Les morceaux où M. Victor avaient une partie importante, sont sans contredit ceux qui ont le plus souffert; nous n'en voulons citer pour preuve que ce trio si célèbre d'Arnold, de Guillaume et de Werner, ce trio qui vaut mieux encore que sa réputation. Qu'est-il devenu, je vous en prie? Si nous en exceptons M. Biès, qui sait toujours être convenable et ferme, des écoliers l'eussent chanté mieux que cela, à première vue!

Quand on les compare à ceux de *Guillaume* et d'*Arnold*, les rôles de *Werner* et de *Mathilde* n'ont qu'une importance secondaire. Outre le duo avec Arnold, cette dernière n'a guères qu'une cavatine à chanter; Mme. Place a rendu cette cavatine comme le lui permettent ses moyens et comme le veut son talent. On a retrouvé encore avec plaisir cette ampleur de méthode et de style qui pour nous a tant de prix. M. Biès est un fort estimable *Werner*, et il serait à souhaiter que, proportion gardée, tout le monde fut au niveau de cet artiste.

En dépit des défauts que nous avons signalés, quelquefois à cause même de ces défauts, la première représentation de *Guillaume Tell* a soulevé de longs applaudissements, et nous ne faisons qu'un vœu, c'est que les suivantes soient aussi productives pour le théâtre. L'administration mérite d'être recompensée de ses sacrifices, et les artistes de leur zele. Nous n'en exceptons pas, remarquez le bien, ceux que nous venons de traiter avec quelque rigueur. L'absence de tournure, d'intelligence et d'expression n'implique pas le moins du monde l'absence de bonne volonté. Qui ne peut, ne peut, et voilà tout.

La chronique judiciaire de New York, déjà si fertile en évènemens scandaleux, a eu, samedi 3 du courant, un nouveau crime à enregistrer. Une jeune fille de 18 ans, nommée Ann Murphy, a été victime, en plein jour, d'un acte infâme commis sur sa personne par trois individus qui ont été immédiatement arrêtés.

Le grand jury de Wilmington (Delaware) a décidé qu'il y avait lieu à poursuivre sur quarante chefs d'accusation portés contre les locofocos, pour votes illégaux aux dernières élections.

La législature de la Caroline du Sud décidera, sous peu de jours, sur le sénateur qui doit remplacer M. Calhoun au Congrès.

HON. CALEB CUSHING.—Le bruit court que les amis de l'honorable Caleb Cushing vont le porter candidat pour le Congrès, et que le candidat whig actuellement porté va résigner en faveur de M. Caleb Cushing.

UNE VICTIME POLITIQUE.—Si les héros n'ont pas été nombreux dans l'Iliade Rhode-Islandaise, par compensation les héroïnes n'y ont pas manqué. Nous citionmardi cette nouvelle Judith qui était toute disposée à sortir des rangs du peuple fidèle pour aller faire subir au *gouverneur* Dorr la triste destinée de ce pauvre Holopherne; on n'a pas dit si l'exécution de ce beau plan souriait fort au mari. Peut-être eut-il été aussi peu endurant que celui d'une autre héroïne qui éprouvait pour le malheureux Dorr un enthousiasme égal à la fureur dont était animée la première! Celle dont nous parlons, Mrs. Parlen s'était chargée d'une mission en faveur des suffragistes; elle avait paru à New York où le *Plébeian* et l'*Evening Post* s'étaient chargés de lui faire une magnifique apothéose. Elle avait plaidé la cause des *opprimés* avec l'éloquence la plus entraînante; elle avait déployé le plus indomptable courage, et, nouvelle Penthesilea, elle avait proposé de lever un corps d'amazones pour marcher sur la ville de Providence, anéantir le gouverneur King et installer glorieusement en sa place le gouverneur Dorr; enfin elle avait su émouvoir si profondément les nombreuses assemblées des défenseurs du bon droit, qu'elle était parvenue à arracher à leur munificence la somme exorbitante de.... vingt piastres et qu'elle était retournée triomphante dans le Rhode-Island avec cette glorieuse contribution qu'elle destinait à l'immortel héros de Chepachet. Elle comptait sans doute que tant de dévouement recevrait une digne récompense; elle espérait qu'elle trouverait dans ses foyers les honneurs qui l'avaient entourées dans sa mission; eh! bien, voyez l'indignité! Le mari (les maris n'en font jamais d'autres) a trouvé fort mauvais que sa femme eut abandonné les soins du ménage pour aller courir les meetings de New York, haranguer les spartiates et toutes les invincibles sectes du locofocoisme; il n'a vu dans le dévouement de sa belliqueuse moitié à la *cause sainte* du Dorrisme que du Don-Quichotisme et pis encore, si bien qu'il s'est fâché tout rouge: aussi lorsque la belle missionnaire a voulu rentrer au logis, elle a été accueillie d'une façon fort peu galante, et à la suite de quelques *explications* des plus vives échangées entre les deux conjoints, une demande en divorce a été rédigée par un époux barbare et dénaturé; et la justice aura sans doute l'*infamie* de condamner la malheureuse victime des préjugés! "Si le *gouverneur* Dorr est seulement un homme, dit à ce propos un journal, il saura bien quelle est la seule compensation qu'il puisse donner à cette infortunée pour prix de son dévouement sans bornes à ses intérêts."

INTERIEUR.

[*Correspondance particulière de l'Abeille.*]
WASHINGTON, le 5 décembre 1842.

La troisième session du 27me Congrès s'est ouverte aujourd'hui à midi.

Il n'y avait pas *quorum* au sénat: 21 sénateurs seulement étaient présents. M. Mangum, président pro-tempore, monta au fauteuil à une heure et annonça que le sénat n'était pas en nombre suffisant pour siéger. M. Huntington fit alors la motion de s'ajourner jusqu'au lendemain à midi; cette motion fut adoptée.

Quelques minutes après midi, l'orateur de la Chambre des Représentans occupa le fauteuil et annonça que la chambre était en *quorum*, 176 membres étant présens, et qu'elle allait entrer en session. M. Adams ayant donné avis d'une motion pour abroger l'article 21, qui exclue les pétitions concernant l'abolition, M. Wise dit qu'il s'opposerait à cette motion. M. Everett a donné avis qu'il introduirait un bill pour rappeler la loi sur les faillites. La chambre s'est ensuite ajournée.

M. Williams, membre de la chambre des représentans, du Maryland, est mort samedi en se rendant au Congrès.

On dit que le message du président sera très long et très important, nous n'aurons probablement pas ce document avant mercredi.

Il n'y a rien de nouveau relativement aux mouvements du cabinet.

Les principales affaires de cette session du Congrès seront relatives à la modification du bill du tarif, au rappel de la loi sur les faillites, et à l'établissement d'un Echiquier.

On croit que M. Tyler donnerait sa signature au bill de l'Echiquier de la dernière session, si on en enlevait la clause réglant le change.

CANADA.

On lit dans le Canadien du 25 novembre:

La température est douce à Québec, si douce que, bien que la quantité de neige se soit augmentée, les chemins au lieu de s'améliorer, se sont détériorés depuis hier. La navigation est encore parfaitement libre, et il est arrivé hier un brick venant de Cork, après une traversée de 70 jours, et une goëlette venant de Percé.

Le Times de Montréal d'hier dit qu'il y avait quatorze pouces de neige dans les bois à une quarantaine de milles au nord de la ville, mais que les champs dans les environs étaient presqu'à nu.

CANAL ST. LAURENT.—Ce noble ouvrage est presque achevé sous l'habile surveillance de la commission des travaux publics.

Cette grande entreprise est tellement avancée que le président du bureau des travaux publics se propose d'emplir le canal d'eau le 22 du mois prochain.

FANNY ELSSLER.—Les Américains ne sont pas les seuls auxquels Fanny Elssler tourne la tête et fasse faire des folies. On en peut juger par ce qu'on écrit de Vienne (Autriche), le 30 septembre:

"Mlle. Fanny Elssler est partie hier soir de notre ville pour retourner à Berlin. Après avoir donné deux représentations au bénéfice des établissemens de charité de Vienne, l'une sur le Théâtre Impérial (Burgtheater), que l'empereur et l'impératrice ont honorée de leur présence, et l'autre sur le théâtre de la Porte de Carinthie, la célèbre artiste, sur l'invitation personnelle de S. M. l'impératrice, a paru dans une représentation de *théâtre paré* (*sic*), qui a été donnée, au palais impérial de Schœnbrunn, en l'honneur de LL. AA. II. le duc et la duchesse de Leuchtemberg, et à laquelle assistaient aussi toute la famille impériale, ainsi que les grands dignitaires de la cour et la haute noblesse. Comme l'étiquette d'une pareille solennité interdit toute marque d'approbation, les illustres spectateurs, qui se trouvaient ainsi dans l'impossibilité de manifester dans la salle leur admiration pour Mlle. Elssler, ont pris leur revanche après être remontés en voiture. Ils ont donné ordre à leurs cochers de placer les équipages en haie des deux côtés de la route qui va de Schœnbrunn à Vienne, et au moment où la grande artiste passa dans la voiture de la cour, qui l'avait menée de notre capitale à Schœnbrunn, les hommes firent retentir les airs de salves d'applaudissemens et des cris de "bravo!" et "vive Elssler!" et les dames agitèrent en l'air leurs mouchoirs. Un grand nombre de jeunes gens s'élancèrent sur la voiture où se trouvait Mlle. Elssler, et voulurent en dételer les chevaux pour la traîner; mais, sur l'observation des agens de police que les réglemens défendent, sous des peines sévères, d'empêcher la marche des équipages impériaux, ils se retirèrent en criant: "Vive Elssler! vive la gloire (*der stolz*) de notre théâtre!"

"La veille de son départ, S. M l'impératrice a écrit à Mlle. Elssler une lettre autographe, à laquelle était joint un diadème en topazes, orné au milieu d'un camée antique.

"Les trois théâtres impériaux de notre ville ayant mis chacun une loge à la disposition de Mlle. Elssler, pendant son séjour à Vienne, elle leur a adressé à chacun 600 florins (environ 1,500 fr.) pour être employés en secours aux veuves et aux enfans indigens d'artistes dramatiques."

Les connaissances sont les richesses, sont la puissance.

ELLES nous ouvrent les chemins qui conduisent aux trésors de l'univers. Aucune espèce de connaissance n'est plus importante que celle qui enseigne à l'homme à se connaître lui-même, qui lui apprend le meilleur moyen d'assurer son bonheur. Que sont les richesses sans la santé? don le plus précieux du Créateur. Ce qui nous donne le moyen de détourner et de subjuguer la maladie, est plus précieux que les rubis, plus précieux que l'or pur. Combien d'angoisses, de peines et de souffrances ne pourrait-on pas éviter prenant les remèdes indiqués par la nature?

On prie le lecteur de se rappeler que la SALSEPAREILLE DE SAND, composée entièrement de substances végétales, soulagera immédiatement et guérira pour toujours de toutes les maladies dont l'origine provient d'une condition malsaine des fluides de la vie, de la viennent la mauvaise digestion, causée par la trop grande secretion du fiel, la dyspepsie, accompagnée d'aigreurs d'estomac; des maladies chroniques du foie et de la bile. Le scrofule des poumons, qui termine, s'il n'est pas promptement traité, par un dépôt de matières tuberculeuses qui amènent la mort. Les rhumatismes et la goutte, suivis de gonflemens et de douleurs dans les jointures; des éruptions cutanées obstinées, c'est-à-dire des dartres; la teigne, les écrouelles et autres maladies semblables disparaissent par l'usage de ce remède.

Préparé et vendu en gros et en détail, et pour l'exportation par H. B. Sands & Co, droguistes et chimistes, bâtisses en granit 273, Broadway, encoignure Chamber street, New-York.

Vendu à la Nouvelle-Orleans; en gros, en détail et pour l'exportation à leur bureau du Sud, rue St. Charles, No. 12,

et aussi chez SICKELS & Co. 40, rue du Canal, et ANDREW OLIVER & Co. 61, rue de Chartres

Et chez tous les apothicaires et marchands droguistes des Etats-Unis.

Prix—$1 la bouteille.
Six bouteilles pour $5.

IMPORTANT.—Insistez pour demander la salsepareille de SAND et non une autre. 15 dec 1

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire	Neptune, Ricker, Boston,	Bridge & Bro
	Caledonia, Jackson, Glasgow,	L H Gale
	Sidney, Cowen, Liverpool,	Moss & Gillory
	Constitution, Peabody, Havre,	Bailey & Baxter
	Mattakeeset, Taylor, Liverpool,	Moss & Oliver
	L'Adèle, Gamain, Havre,	
		Blanchard, Emer & co.
Barque	Eliza Thornton, Patterson, Havre	L H Gale
Brick	Aminta, Mirandbe, Havane,	Prats & Hernandez
Goel.	Voladora, Farias, Laguna	F Teo
	Alexander, Armstrong, Pensacole	T C Twitchell
	Roanoke, Green, Richmond	Kearney & C
	Emeline, Davison, New York,	Bailey & Baxter

ARRIVES.

Goel. Frederick, Simmons, de Boston.
Steamer Lady of the Lake, Ellis, Grand Gulf.
" Augusta, Stratton, Milliken's Bend.
" Belle of Attakapas, Johnson, des Attakapas
" Cumberland, Wilson, Nashville.
" Lady of Lyons, Payne, Memphis.
" Missouri, Grice, Milliken's Bend
" A. Fuselier, Wilson, Donaldsonville

MEMORANDA.
Ports de la côte.

New York, 4 déc—Arrivé navire Louisa, Leavitt, Nlle Orléans.

Portsmouth, 28 nov—Expédié navire Arabella, Price, N Orléans.

Baltimore, 5 dec—Expédié brick Gibraltar, Yates, N Orléans.

Ports Etrangers.

A Rio Janeiro pour ce port, le 8 octobre, navire Robin Hood, Fish, en charge.

DEPARTS DES NAVIRES A VAPEUR.

D'Angleterre		De Boston
Columbia	19 nov.	17 dec
Britannia	4 déc.	1 jan

DERNIERES DATES.

New-York	déc 5	Londres	nov 3
Boston	déc 4	Liverpool	nov 4
Baltimore	déc 6	Paris	nov 3
Washington	déc 6	Havre	nov 3
Philadelphie	déc 5	Bordeaux	oct 24
Charleston	déc 8	Vera Cruz	nov 18
Havane	déc 8	Mexico	nov 16
Galveston	déc 8	Tampico	nov 20

Décédée hier soir à 11 heures, Madame Veuve HUBERT, âgée de 91 ans, née à la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de A. Pardo sont invités à assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui à 3 heures et demie P. M. Le corps est exposé rue des Français, entre Grands-Hommes et Amour.

AVIS D'ENCAN.

Nous appelons l'attention des détaillans de marchandises sèches, sur une très grande vente par MM Vincent & De Feriet, qui aura lieu à leur Magasin No 116, rue de Chartres, aujourd'hui à 10 heures du matin. Parmi ces marchandises il se trouve un assortiment choisi de riches chalys, mousselines de laine, shalls imprimés et unis, de tout genre, étoffes de velours riches, pour gilets, articles de fantaisie, et toute espèce de marchandises de saison.

L'attention des connaisseurs est appelée sur une vente de vins de choix qui aura lieu aujourd'hui, au magasin de E. & F. T. Prescott, 15, Canal rue. La vente commencera à midi.

Il sera aussi vendu à 10 heures 1/2 a. m. au bureau de Mrs. Payne et Harrison, rue Gravier, une petite facture de vins de choix. Voir aux annonces.

Le steamboat MISSOURI, capitaine Grice, partira pour Natchez, Vicksburg, Milliken's Bend, aujourd'hui à quatre heures P. M., heure à laquelle les passagers sont invités à se trouver à bord.
15 dec C DOANE & co, 64 Poydras

Le navire paquebot TAGLIONI, pour le Havre, sera prêt à quitter la Levée jeudi soir, à 6 heures. Les passagers sont requis de se trouver à bord. 14 dec

Le sac aux lettres du navire TAGLIONI, pour le Hâvre, sera enlevé du bureau du soussigné jeudi après-midi. 14déc L H GALE, 93 rue Commune

Les personnes ayant des réclamations contre la barque ELIZA THORNTON, sont requises de les présenter immédiatement au bureau du soussigné.
14déc L H GALE, 93 rue Commune

Le sac aux lettres de la barque ELIZA THORNTON, pour le Hâvre, sera enlevé jeudi soir, à 3 heures, du bureau du soussigné.
14 dec L H GALE, 93 rue Commune

AVIS.

LE mal de dents peut-il être immédiatement enlevé, et le nerf entièrement détruit sans la moindre souffrance?—A cette question si souvent adressée par des personnes atteintes de cette maladie, le soussigné pourra répondre sans hésiter, OUI.

Tous ceux qui en doutent sont particulièrement invités à prendre des renseignemens chez les personnes suivantes qui certifieront en faveur des effets de ce remède étonnant par leur propre expérience.

O H TOBIN, au bureau du shériff; J. C. HAMILTON, 16 Poydras; H. S. DAGGAT, 2, Magasins bleus, Levee; N OVERTON, 14, Poydras; D'HANNERY, 134, Magasins; E. B. OSBORNE, 100, Magasins; STOCKTON, au bureau du Crescent City, J. O. RUSH, 56, Gravier.

Les médecins et autres voulant voir les effets de ce remède sont invités à passer tous les jours à une heure de l'après-midi, chez le soussigné, où ils trouveront une ou plusieurs personnes pour l'opération du remède.

Toutes opérations dentaires sont faites avec soin par le soussigné. D. F. SMITH, chirurgien dentiste,
15 dec Bureau et résidence, 117, rue de la Douane

AU PUBLIC.

J. M. Tupery a l'honneur de prévenir le public, en réponse à l'annonce de M. Camblat, insérée dans l'Abeille le 24 novembre dernier, que ledit Camblat n'a jamais été son associé, et qu'il n'a aucun droit de recevoir les sommes dûes au dit Tupery, en ville ou ailleurs. J. M. Tupery prévient en même temps ses débiteurs de ne rien payer audit Camblat, et il avertit le susdit Camblat de ne toucher aucune somme qui lui soit dûe, sous peine d'être poursuivi criminellement. 15 déc—1

P. F. BAINS,
FABRICANT DE TABAC A FUMER ET A PRISER,
Rue St. Philippe No. 30,
Entre Levée et Condé. 16 dec 3

P. F. BAINS,
FABRICANTE DE CIGARROS Y POLVOS,
No. 30, calle San Felipe, entre las calles Levée y Condé.
diciembre 15

J'AI été durant cinq ans affligé de la manière la plus malheureuse des Hémorroïdes et j'ai subi les plus grandes souffrances. J'ai essayé les traitements de plusieurs médecins qui ne m'ont soulagé que pendant quelque temps sans apporter aucune amélioration permanente. Enfin je me suis décidé à essayer le liniment de Hay, acheté chez Comstock et Ross, 35, rue des Magasins, qui a produit sur moi l'effet d'un charme, et m'a complètement guéri. Il y a maintenant près d'un an que j'ai commencé à prendre ce remède, et je puis le recommander avec pleine confiance comme un remède sans pareille à cette maladie si douloureuse. Peu de personnes ont souffert tout ce j'ai enduré. W. S. CARMAN. 15 déc—1

A LOUER—Une mulatresse BONNE NOURRICE.—S'adresser rue St-Philippe No. 48, au magasin de meubles. 15 déc—3

HUILE d'olive—300 paniers huile d'olives en bouteilles de 24 onces, marque Decugis d'Icard, de qualité supérieure, à vendre par BOUTIN, GALLY & Co.
16 déc No. 79, rue Toulouse

REÇU par le navire Ville de Bordeaux et à vendre par les soussignés:
2 barriques champignons,
2 caisses saucissons,
Un assortiment de graines de jardinage et quelques arbrisseaux. CANTIN, DARAN & Co
12 déc rue St. Louis, Nos. 11 et 13

CHANGE sur Paris, à vendre par
9 dec BOUTIN, GALLY & Co, 79, Toulouse

COMPAGNIE DE LA BOURSE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
15 Décembre 1842.

IL est par le présent notifié aux actionnaires de cette Compagnie qu'une élection annuelle de cinq directeurs pour l'année courante aura lieu le lundi 26 courant, à la salle de lecture de la Bourse des Marchands, entre 10 heures A. M. et 2 heures P. M.
Par ordre du Bureau
16 déc—9 W. T. RAYNAL, Secrétaire.

MAGASIN de Marchandises de Sheffield, Birmingham et Londres, au No. 41, rue Toulouse, aux prix de manufacture.

Mr. EDWARD LEON, de New-York et d'Angleterre, vient d'ouvrir à la Nouvelle-Orléans un grand assortiment de marchandises fraîchement importées.

Couteaux et canifs, ciseaux, rasoirs, couteaux et fourchettes, plumes d'acier, cuillères de table et à thé, théières, corbeilles à pain, plaqué, parfumerie, tabatières, pipes, accordéons, porte-crayons, boîtes à peinture, et une grande quantité d'articles de goût, qu'il invite les habitans de la ville et de la campagne à venir visiter.
15 déc—6

DEMANDE D'UN JEUNE NEGRE A LOYER.

LE propriétaire d'un jeune nègre de 12 à 14 ans, en trouvera le placement en s'adressant au No. 22, rue St. Charles, sous le Verandah, aux soussignés.
VALETON FRERES,
14 déc No. 22, rue St. Charles.

20 PIASTRES DE RECOMPENSE

A la personne qui pourra faire retrouver 170 piastres tout en dimes, qui ont été volées lundi 12, du courant, à 11 heures du matin, par une négresse qui cherchait à se louer et qui a fracturé une fenêtre pour pénétrer au premier étage, elle paraît âgée de 35 ans, parlant français, vêtue d'une robe bleue à grandes manches.
Mme. PRINCITAUX,
15 déc—1 rue St. Pierre, 84.

A LOUER présentement—Une maison située rue des Remparts, entre Ursulines et Hôpital.

Une maison haute située rue de l'Esplanade, entre Dauphine et Bourbon.

Une maison située rue des Grands-Hommes, à côté de l'Esplanade.

Une maison située rue St. Claude, entre Ste. Anne et Dumaine.

S'adresser à B. BRUGIER,
14 déc No. 9, rue St. Louis

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans—Je certifie par les présentes que le 2 décembre 1842, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire de Mme V. Gustave Soniat, (Marie Louise Arthémise Avart) contre son mari, en les termes qui suivent, à savoir: No. 1530), Mme V. Gustave Soniat, (Marie Louise Arthémise Avart) contre son mari. Décret—Il est ordonné, adjugé et décrété qu'un jugement de séparation de bien soit prononcé entre les parties; que la communauté qui existait jusqu'à présent entre lesdites parties soit dissoute; et que la demanderesse recouvre de son mari V. Gustave Soniat, la somme de cinq mille deux cent quatre-vingt-onze piastres et trente cents ($5,291 30), avec intérêt legal, et avec privilège et hypothèque ainsi que le prescrit la loi, et est de plus ordonné que le défendeur paie les frais du procès.

Nouvelle Orléans, 9 décembre 1842.
Signé CHARLES MAURIAN, juge.
En témoignage de quoi, j'ai signé les présentes et y ai apposé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle Orléans, ce quatorzième jour de décembre de l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante deux, et en la soixante-septième année de l'indépendance des Etats-Unis.
[L. S.] LOUIS R. COURTIN,
15 déc—3f 15, 22 et 29 Député Greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans—Je certifie par ces présentes, que le 7 décembre 1842, jugement a été rendu dans cette Cour, dans l'affaire de Louise Almaise Avart, femme de M. Valmont Soniat Dufossat, contre son mari, dans les termes qui suivent, à savoir:—No 15,301—Louise Almaise Avart, femme de M. Valmont Soniat Dufossat, contre son mari.—Décret:—Il est ordonné, adjugé et décrété qu'un jugement de séparation de biens soit prononcé entre les parties; que la communauté qui existait jusqu'à présent entre lesdites parties soit dissoute, et que la demanderesse recouvre de son mari, M. Valmont Soniat Dufossat, la somme de douze mille huit cent vingt piastres et huit neuvièmes ($12,820 8/9), avec intérêts légaux, privilège et hypothèque, ainsi qu'il le prescrit la loi, ensemble avec les frais du procès. Et il est de plus ordonné que les bâtisses construites sur la propriété de la demanderesse, à savoir: la bâtisse à cinq étages, en briques, sur les rues Tchoupitoulas et de la Course, et les bâtisses en bois sur la rue Jackson, soient décrétées appartenir à la demanderesse, et que ladite demanderesse ait la libre administration et disposition de ses biens.

Nouvelle Orléans, 12 décembre 1842.
Signé, CHARLES MAURIAN, juge.
En témoignage de quoi, j'ai signé les présentes et j'ai apposé le sceau de ladite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans ce quatorzième jour de décembre, de l'année de Notre-Seigneur mil huit cent quarante deux, et la soixante-septième année de l'indépendance des Etats Unis.
[L. S.] LOUIS R. COURTIN,
15 déc—3f 15, 22, 29 Député-Greffier.

RHUM de la Nouvelle-Orléans, à vendre par
14 dec—3 L. MILLAUDON, 136, Bourbon

SUCRE jaune de la Havane, à vendre par
14 dec MANUEL BLASCO, 26, Commune

CIGARES de la Havane—Regalias et Canones, des meilleures marques, constamment en mains, à vendre par
15 déc MANUEL BLASCO, 26, Commune

EAU DE VIE de pêche très vieille, à vendre par
Tabac MANUEL BLASCO, 26, Commune

TABAC en feuille de l'Ile de Cube à vendre par
14 dec CUCULLU, LAPEYRE & co.
17 Camp

CAFE—75 sacs de la Havane, à vendre par
le dec CUCULLU, LAPEYRE & co.
17 Camp

AMANDES—25 sacs amandes douces écossées, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & co.
17, Camp

VINS—Malaga sec, Madère et Porto, à vendre par
CUCULLU, LAPEYRE & co.
17 Camp

RAISINS—600 caisses (quarts) 1/4 de à vendre par
15 dec CUCULLU, LAPEYRE & co.
17, rue Camp

CIGARES—Un assortiment général d'excellente qualité, à vendre par CUCULLU, LAPEYRE & Co.
17, rue Camp

P. F. BAINS—Fabricant de Tabac à fumer et à priser, rue St. Philippe No. 30, entre Levée et Condé.
le dec—3

POISSONS.—140 barils maquereaux, 50 tambours morue blanche, à vendre par J W STANTON & co
14 déc Encoignure Lafayette et Magasins

BEURRE et fromage de Goshen, à vendre par
J. W. STANTON & Co.
14 dec encoignure Lafayette et Magasins

HUILE et Fanons de baleine.—20 barriques et 20 barils huile de baleine, d'hiver parfait pouvant supporter le froid, 300 caisses blanc de baleine de New-Bedford, à vendre par J. W. STANTON & co.
14 dec enc. Magasins et Lafayette

BRAI.—30 barils à vendre à bas prix pour clore une consignation, par HARROD, DARLING & co.
14 dec 49 Commune

CAFE—500 sacs, café Rio, en débarquement, 200 sacs de seconde qualité à vendre par
15 dec HARROD DARLING & co, 49, Commune

ARTICLES DIVERS—200 caisses Morue, 1 Cidre, 10 balles (thé), 200 quartauts sucre, 50 sacs de Maquereaux, 40 Fromage beurre Goshen, à vendre par HARROD, DARLING & co.
49, Commune

CUIRS—1,400 cuirs secs, de Mexique, en magasin, à vendre par R. D. BLOSSMAN,
13 dec 66, Bienville

PAILLE de mélo l'orge—15 ballots ayant droit au rabais tare, à vendre à bas prix pour clore une consignation, par R. D. BLOSSMAN,
13 déc 66, Bienville

BOTTES, souliers, brodequins—25 caisses assorties, actuellement en débarquement de la barque Richmond, à vendre par FROST & co.
15 dec 10, Magasins

SOULIERS, pour dames et enfans—Un grand assortiment à vendre par FROST & co.
13 dec 10, Magasins

FLANELLE.—10 balles flanelle blanche, à vendre par
15 dec FROST & co, 10, Magasins

BRODEQUINS de Russett—15 caisses actuellement en débarquement et à vendre par
15 dec FROST & co, 10, Magasins

CIGARES de la Havane—Un assortiment général des meilleures qualités, en magasin et à vendre par
14 dec J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée

CIGARES Principes—Un lot de belle qualité, en magasin et à vendre par
14 dec J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée

INDIGO—En magasin et à vendre par
15 dec J. M. CABALLERO, 32, Vieille-Levée

TRAITES sur Boston à vendre par
15 dec LEVI H. GALE, 93, Commune

ETOUPE de Russie—218 balles en débarquement de la barque Richmond de Boston, à vendre par
15 dec O. H. MIESEGAES 24, Vieille-Levee

CLOUS—400 barriques fer de Suède et de Boston, dimensions assorties de 4 à 80, en débarquement de la barque Richmond de Boston, à vendre par
15 déc O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée

SUCRE brun de la Havane—90 caisses à vendre par
14 déc SCHMIDT & co

FOIRE DES DAMES, POUR LES ORPHELINES.

AVIS est par le présent donné au public que cette Foire aura lieu mardi, 20 du courant, mercredi 21 et jeudi 22, commençant mardi soir à 6 heures, et mercredi et jeudi de 11 heures A. M. à 3 heures P. M., et de 6 heures P. M. à 10 heures P. M., dans la Salle de Bal de l'Hôtel St. Louis, qui a été généreusement et gratuitement mise à la disposition des dames par Mr. Alvarez.

Les offrandes pour la Foire seront reçues à la Salle de Bal le lundi 19, depuis 10 heures du matin jusqu'au soir.
14 déc—9f

AVIS—Les Dames intéressées à la Foire au bénéfice des orphelines sont respectueusement invitées à se réunir demain, jeudi 15 du courant, au domicile de Mr. Lanfear, 135 rue Julie, à 11 heures A. M. 14 déc—2t

PORTRAITS D'APRES NATURE VIVANTE ET APRES DECES.

LANSOT prévient le public et ses amis, qu'il a transporté son nouvel atelier, rue Royale 163, en face la maison de M. Ducatel, au second au dessus du magasin de librairie de Mme. Ste.-Rose Delaunay.

De jour ou de nuit, M. Lansot se rendra au domicile des personnes décédées pour faire leur portrait.

La grande quantité de portraits qu'il a faits après décès depuis 9 ans, et le succès qu'il a obtenu, lui permet d'assurer aux familles qui s'adresseront à lui, qu'il les satisfera complètement. 14 déc—3 m 15

CHECKS à 60 jours, à vendre par la Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest contre l'Incendie 14 dec

ARTICLES nouveaux, reçus par le soussigné:
Saumon en petits barils,
Macaroni et vermicelli,
Sardines et petits pots,
Raisins verts en barils,
Buckwheat en petits barils,
Salaisons assorties de Marseille,
Saucissons de Lyon et de Marseille.
Bœuf fumé
Champignons secs. J.E. LOREILHE,
14 dec Encoignure Royale et Douane

VIN—J. E. Loreilhe continuera à vendre aux familles d'excellent vin de Bordeaux par douzaine de bouteilles de même que par barrique, à prix très modérés.
14 dec J E LOREILHE, enc. Royale et Douane

SUCRE EN MAGASIN—A l'entrée, et de sucre, No. 149, rue Commune. On peut en recevoir 600 boucauts. S'adresser sur les lieux à J. U. LAVILLEBEUVRE.
14 dec

RAISINS—Fruits de Malaga M. R. cargaison du brick Globe, à vendre par
14 dec GEO. GREEN & BROTH., 82 Gravier

COUVERTURES—Trois points de Granier, à vendre par GEORGE GREEN & BROTHER,
14 dec 82 Gravier

CAFE—600 sacs Rio de différentes qualités, à vendre par
14 dec HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp

PORC—130 barils mess, morceaux et 200 barils prime vieux, à l'inspection, à vendre par.
14 dec HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp

TOILE, corde et ficelles d'emballage de différentes descriptions, à vendre par HEWITT, HERAN & Co.
14 dec 65, Camp

TABAC—100 caisses manufacture du Missouri, à vendre par HEWITT, HERAN & Co.
14 dec 65, Camp

CAFE ET THE—Café du vieux gouvernement de Java, de la Havane, Rio et St. Domingue; thé Young Hyson, en demi boîtes en ferblanc de 13 livres; Idem Impérial et poudre à canon en ferblanc de 13 à 6 livres, en magasin et à vendre par RICE & HATHAWAY,
14 dec 71 Magasins

SUCRE—400 barils et caisses sucre en pains, raffiné, de Boston et de la Nouvelle Orléans, en magasin et à vendre par RICE & HATHAWAY,
14 dec 71 Magasins

SUCRE blanc de la Havane, à vendre par
RICE & HATHAWAY,
14 dec 71 Magasins

BLANC de Baleine et Huile—700 caisses blanc de baleine de première qualité, 6000 gallons huile de baleine blanche, pour l'hiver, en magasin et à vendre par
14 dec RICE & HATHAWAY, 71 Magasins

MAQUEREAUX et Morue—400 paquets maquereaux de 1 à 3 barils; demi et quarts; 100 caisses belle morue, à vendre par RICE & HATAAWAY,
14 dec 71 Magasins

HUILE de Lin—9 barils venant d'arriver, à vendre par RICE & HATHAWAY,
14 dec 71 Magasins

GENIEVRE, Eau de Vie et Whiskey—4 pipes genièvre de Hollande, 2 demi pipes eau de vie, un poinçon whiskey écossais, à vendre par
14 dec RICE & HATHAWAY, 71 Magasins

VENTES DE SHERIF.

Succession de Sarah Beaume vs. Thomas Powell comme principal, et Charles Oyes et Nathan Nichols comme sureties.—Succession de Sarah Beaume vs Thomas Powell.

COUR DES PREUVES—En vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, dans cette ville, jeudi le 15 décembre 1842, à midi,

Tous les droits, titres et intérêts de Thomas Powell dans un jugement rendu en sa faveur par la Cour du Commerce de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire de Thomas Powell vs. M P. Levy, No 3166; saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant V. ALLAIN,
3 dec—3 en 10 Shérif de la paroisse d'Orléans.

COUR DES PREUVES—Etat de la Louisiane—Paroisse de Ouest-Feliciana—En vertu d'un ordre et décret de la Cour des Preuves, dans et pour la paroisse et Etat susdits, j'offrirai en vente, au plus offrant et dernier enchérisseur, à l'ancienne résidence de Josias Gray, décédé, ou est les lieux, le lundi du neuvième jour de décembre prochain, entre les heures légales, et pour continuer de jour en jour jusqu'à ce que le tout soit vendu, toutes les propriétés foncières et personnelles, meubles et immeubles appartenant à la succession dudit Josias Gray.

1o. Un morceau de terre situé dans ladite paroisse, contenant deux cent soixante deux acres plus ou moins, et connu comme terre de William Herrin

2o. Un autre morceau de terre situé dans ladite paroisse et connu comme terre de Carr, contenant quatre cent cinq acres.

3o. Un autre morceau de terre situé dans ladite paroisse et connu comme terre de William Droughan, contenant cinquante-trois acres.

4o. Un autre morceau de terre situé dans ladite paroisse connu comme terre de Welsh, contenant neuf cent vingt-quatre acres.

5o. Un autre morceau de terre situé dans ladite paroisse, connu comme terre de Davis, contenant trois cent quarante acres.

6o. Un autre morceau de terre situé dans ladite paroisse, connu comme terre de Doherty, contenant quatre-vingt dix acres 58-100.

7 & 8. Deux autres morceaux de terre, connus comme provenant du gouvernement des Etats-Unis, contenant ensemble soixante huit acres.

9o. Un autre morceau de terre situé dans ladite paroisse, connu comme terre de Lewis Gardner, contenant quatre cent vingt-quatre acres.

10. Un autre morceau de terre connu comme terre de Lewis Sterling contenant cinq cent vingt-neuf acres.

11. Un autre morceau de terre, connu comme terre de George Briggs sur lequel existe la maison du défunt, avec les améliorations, contenant trois cent cinquante acres.

12. Un autre morceau de terre connu comme terre de Lewis Sterling contenant cent cinquante-quatre acres.

13. Un autre morceau de terre, connu comme terre de John Gale, contenant cent quatre-vingt dix acres.

14. Un autre morceau de terre, contenant six cent quarante arpens, plus ou moins, étant un morceau de terre acheté de Jane B. et George R. Droughan.

Tous ces dits morceaux de terre sont situés dans ladite paroisse de Ouest-Feliciana.

Aussi—Un lot de nègres de valeur, acclimatés, consistant en hommes, femmes et enfans, au nombre d'environ cent trente, parmi lesquels il y a un bon charpentier, un serrurier, des mécaniciens et des domestiques de maison. Ces nègres sont généralement jeunes, et il est douteux que (en leur nombre) on trouve dans cet Etat un plus bel atelier d'esclaves.

Aussi—Un lot d'animaux travailleurs, consistant en chevaux, mules et mulets, vaches et bœufs, instrumens aratoires, voitures et chevaux, ensemble toutes les autres propriétés personnelles appartenant à ladite succession.

Conditions de la vente.—Les terres et les esclaves seront vendus à un crédit de un, deux et trois ans du jour de la vente, en paiemens égaux, les acquéreurs fournissant leurs billets avec bonnes garanties solidaires, et portant intérêt au taux de dix pour cent par an après échéance, avec hypothèques et conservation de jugement sur les terres et esclaves vendus; les propriétés personnelles à un crédit de douze mois du jour de la vente, pour les sommes de vingt piastres et au-dessus. Les acquéreurs fourniront leurs billets avec bonnes garanties solidaires et portant intérêt comme il est dit ci-dessus; les sommes au-dessous de vingt piastres, comptant.

JAS. B WEEMS,
9 le—3f 9, 12, 15 Juge de Paroisse.

PAR LE MARSHALL
DES ETATS-UNIS.

EN FAILLITE.

DANS LA COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS, District Oriental de la Louisiane.—No. 41—Wm. H. White, chargé de la vente des biens de Theodore Mecke.

En vertu d'un ordre de Cour émané par l'honorable Cour de District des Etats-Unis, pour le district susdit, j'exposerai en vente publique le jeudi 22 décembre 1842 à l'arcade de Bank, rue des Magasins, entre les rues Natchez et Gravier.

Six lots ou morceaux de terre avec les bâtimens et améliorations y existants, situés faubourg Jackson, formés par la division d'une habitation située sur le chemin de la Metairie appartenant ci-devant à Hart, et entièrement décrits sur un plan dressé par L. Bringier [illegible] et déposé dans l'étude de Joseph Cuvillier, notaire public, en cette ville, lesquels dits lots font partie des cinq îlets et portés ci-après, savoir:

1o. 6 lots de terre dans l'îlet No. 1, portant les Nos. 4, 5, 6, 7, 8 et 9.

2o. Dix lots de terre dans l'îlet No. 2, portant les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10.

3o. 14 lots de terre dans l'îlet No. 3 portant les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13.

4o. 6 lots de terre dans l'îlet No. 4, portant les Nos 1, 3, 4, 5, 6 et 8.

5o. 5 lots de terre dans l'îlet No. 5, portant les Nos 1, 2, 3 et 4.

AUSSI—Les esclaves ROSE, âgée d'environ 42 ans, et son enfant Moses âgé de 12 ans.

Conditions: moitié comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction avec hypothèque sur le propriété vendue et portant intérêt à dix pour cent par an, en cas de non paiement à échéance.

Les actes de vente aux frais des acquéreurs, par devant Wm. Y. Lewis notaire public.

A. SIDNEY ROBERTSON,
14 dec—4 Marshall des E. U.

AVIS.

LE terme de la société ayant existé jusqu'à ce jour sous la raison sociale de Blair et Satterfield, expire aujourd'hui. Les restes de la société seront liquidés par les soussignés qui seront les seuls autorisés à signer par procuration au nom de la société.

Nouvelle-Orléans, le 10 Décembre 1842.
E. H. SATTERFIELD,
10 dec P. B SATTERFIELD

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public qu'ils ont formé une société sous la raison sociale de E. H. Satterfield & co., et qu'ils continueront les affaires de commission sous cette raison. Ils sollicitent respectueusement le patronage de leurs amis et du public.
E. H. SATTERFIELD.
P. B. SATTERFIELD,
10 dec 92, Magasins

M. DE PONTELLI, arrivant de Paris, a l'honneur de prévenir le public qu'il fait le PORTRAIT en tous genres et donne des leçons en ville et chez lui
Rue ROYALE, No. 117 entre Toulouse et St-Louis
12 dec

DEMANDE DE DOMESTIQUES.

ON demande, pour une famille, d'excellens domestiques, savoir:
Un cuisinier ou une cuisinière connaissant parfaitement sa partie. On préférerait un homme, en un mot un service complet.
Un domestique pour servir à table parfaitement entendu dans tous les détails de ce service.
Une blanchisseuse et repasseuse capable de soigner le linge de femme et d'homme
Les familles qui peuvent disposer de tels domestiques, en l'on seul, pourront les placer à des engagements et pour [illegible] s'adresser à BURKE, WATT & Co.
10 dec rue Wondelet

M. HOLLANDER ayant, à dater de ce jour formé une association avec Mr L. Braun, ils continueront les affaires de change sous la raison-sociale de
HOLLANDER & BRAUN.
8 dec 42, rue du Camp.

AVIS—Les soussignés recevront en paiement pour des marchandises qu'ils ont à vendre, les billets de la troisième municipalité à cinq escaliers pour le pair.
15 dec CASTAING & LOMBARD, 63, rue Conti

AVIS.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer au public, et à leurs connaissances de la ville et de celles de la campagne et des autres Etats, qu'ils ont ouvert un magasin de quincaillerie dans la rue St Charles No. Municipalité (sous l'hôtel Verandah).

On trouvera chez eux généralement tous les articles de choix à l'usage des familles à des prix très modérés.
VALETON FRERES.
13 dec 27, St. Charles, sous le Verandah Hotel.

AVIS est par le présent donné qu'application a été faite à la Cour de District, pour autoriser à faire un arrangement concernant ce qui est dû par W. McCawley à la Banque des Marchands de la Nouvelle-Orléans, et aussi concernant certaines réclamations faites contre la dite Banque par Tufts & Hobart, agents, etc. C. Sampson, agent, relatives en la pétition enregistrée aujourd'hui dans ladite Cour. Toutes les parties intéressées, devront dans les dix jours de cette avis, montrer causes, s'il y en ont, pour lesquels il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Nlle. Orleans, le 12 Décembre 1842.
PETER CONREY, }
ROBERT COPLAND, } Commissaires liquidateurs de la Banque des Marchands de la N. Orléans.
JOHN CALHOUN, }
13 dec—3

OUVERTURE D'UN PENSIONNAT DE JEUNES DEMOISELLES.

LES réparations à faire au local ayant été complètement achevées de manière à permettre l'admission des élèves, F. HITCHCOCK annonce respectueusement que jeudi 15 du courant et les deux jours suivants, son institution sera ouverte au public de 9 heures A. M. à 2 heures P. M. et que ceux qui se présenteront pour être admis seront examinés et envoyés dans les classes, et que lundi 19 les classes régulières commenceront.

Il annonce aussi avec le plus grande satisfaction qu'il a pris des arrangements avec Madame Van Rensselaer de cette ville, comme principale des jeunes demoiselles et institutrice associée. Des professeurs des différentes branches d'instruction se rendront à l'institution et le principal assure qu'il n'emploiera que des personnes compétentes.

Un prospectus de cette institution a été imprimé et peut être obtenu auprès des personnes dont les noms suivent: Samuel M. Stewart libraire, rue du Camp, Cox et Mac Pherson, Augustin et Camp, aux bureaux du Picayune et de l'Abeille, E.W. Wells à Lafayette, O. B. Tyler à l'Hôtel de la Monnaie et au pensionnat.

A LOUER. Le magasin au-dessous de la classe, très vaste, où à une encoignure. Ce magasin sera loué à bas prix à une personne dont les affaires ne seraient pas incompatibles avec celles de l'institut, et peut être divisé en deux bons comptoirs. S'adresser à l'institut ou au magasin d'encan de B. Kendig, encoignure des rues St. Charles et Commune. 11 dec—6

CABINET DU DOCTEUR WATSON.

DE toutes les maladies auxquelles nous sommes sujets, il en est une d'un certain genre qu'on désire cacher autant que possible. Cet avis a conséquemment pour but d'informer les personnes qui peuvent être affligées de ce mal, qu'il y a au No. 112, rue de la Douane, un cabinet où se trouve un médecin toujours prêt à les recevoir. Le docteur Watson offre ainsi ses services, attendu qu'il y a beaucoup de personnes qui ne savent à qui s'adresser lorsqu'elles sont malades: elles n'osent en faire part à leurs amis, et souvent d'ailleurs qu'il est peu de médecins occupés du traitement en général des maladies, qui ont de grandes expériences dans ce genre de traitement. La satisfaction même qu'ont eue par tant de personnes malades d'avoir trouvé le docteur Watson ... [illegible] ... l'utilité de ce cabinet ... le docteur Watson a même du pouvoir traiter avec succès, cette maladie, qui est la seule dont il s'occupe.

Le docteur Watson a eu, depuis huit ou neuf ans, à donner ses soins à beaucoup de personnes dont la débilité d'un genre particulier provenait de différentes causes, soit d'un manque de vigueur, de grandes excitations, d'abus et autres contraintes du corps. Mais quelques sont la position de malade, le Dr. Watson, par sa grande expérience, se flatte d'obtenir la confiance de ceux qui s'adresseront à lui.

Le cabinet est très convenablement situé, ayant des entrées séparées, de manière à ce qu'une personne ne puisse en rencontrer une autre. Enfin, on peut être assuré que la plus grande secret sera observé.
DOCTEUR WATSON,
No. 112, rue la Douane.

Le cabinet est ouvert de 3 heures du matin à 9 heures du soir 14 dec—1 an.

EXTERNAT
POUR LES JEUNES DEMOISELLES

MLLE. CŒUR a transporté son domicile de la rue St. Pierre, à la rue Royale, No 246, entre Ste. Anne et Dumaine.

Aux cours professés dans les meilleures maisons d'éducation, elle joint un cours de dessin, d'après les principes des meilleurs maîtres de Paris, sans augmentation de prix.

Les soins assidus qu'elle donne à ses élèves et l'excellence de sa méthode lui permettent d'espérer de justifier la confiance des mères de famille

Selon les désirs des parens, les élèves sont préparées à la première communion. Une instruction spéciale religieuse est faite dans la classe aussi souvent que leur état l'exige.

Mlle. Cœur peut disposer de quelques heures pour une leçon particulière. Ses prix sont modérés. 9 dec—10

AVIS.

NOUS sommes chargés de la part d'une personne absente, de vendre des propriétés de villes bien situées, aux conditions suivantes:

Le capital de la vente non exigible, mais seulement les intérêts, et la dette du capital et des intérêts devant s'éteindre à la mort de la personne en faveur de laquelle les intérêts seraient dûs et dont la santé est très mauvaise.
J. & L. GARNIER,
30 nov—eod, 3m. 102, rue Royale.

ON demande un associé pour un restaurant très bien situé et bien achalandé. On désirerait un homme connaissant les affaires. On trouvera l'adresse au bureau de cette feuille. 9 dec—12

CAFE ET THE, à vendre par
14 TUFTS & HOBART, 20 Douane

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

JEUDI, 15 DECEMBRE 1842.
La seconde représentation de
GUILLAUME TELL,
Grand opéra en 3 actes et 5 tableaux, poème de MM. Bys et Dejouy, musique de Rossini.

Cet ouvrage sera orné de tout son spectacle et de TROIS DECORS NOUVEAUX peints par M DEVELLE.

Le spectacle commencera à six heures et demie.

L'ATELIER DE M. FINN, D'OUVRAGES EN VERRE SOUFFLE ET FILE EST ACTUELLEMENT OUVERT AU No. 113 RUE DE CHARTRES AU PREMIER. Une variété de beaux ouvrages de verre convenables pour étrennes à vendre.

Admission, 25 cents, les enfans moitié prix. 15 dec

GRAND DIORAMA:
PLACE ST. ANTOINE,
DERRIERE LA CATHEDRALE ST. LOUIS.
Vis-à-vis la rue d'Orléans—Première Municipalité

Spectacle tout à fait nouveau dans cette ville.

AUJOURD'HUI aura lieu l'exposition de MAGNIFIQUES TABLEAUX, copiés d'après ceux du célèbre Daguerre, et qui ont fait l'admiration de l'Europe entière, par l'effet surprenant et par l'illusion complète qu'ils produisent sur le spectateur.

PREMIER TABLEAU.
L'INAUGURATION DU TEMPLE DE SALOMON.

Ce tableau représente le magnifique Temple de Salomon, qu'il fit bâtir dans Jérusalem.

On le voit d'abord en plein jour, de manière à laisser au spectateur le tems d'admirer toute la richesse de son architecture extérieure.

Il passe ensuite par toutes les modifications de lumière, jusqu'au coucher du soleil; effets obtenus sur le même toile par la décomposition de la lumière, nouveau procédé de peinture inventé par Daguerre), le Temple a été illuminé progressivement à l'intérieur, tandis qu'en dehors une lumière éclatante, qui fait découvrir au spectateur étonné une foule innombrable de peuple, accourant adorer l'arche d'alliance, que le grand prêtre vient de déposer dans le Tabernacle.

SECOND TABLEAU.
L'EBOULEMENT
DANS LA VALLEE DE GOLDAU (en Suisse)

Ce tableau vu le jour, représente cette belle Vallée, une des plus pittoresques de la Suisse, avant la grande catastrophe du 2 septembre 1806.

Après avoir subi les changemens opérés par les modifications de lumière, arrive la nuit par degrés; alors survient un violent orage accompagné d'éclairs et de tonnerre, pendant lequel, une grande partie de la montagne de Rouffberg se détache avec fracas et engloutit dans sa chute la belle village de Goldau, ensevelissant plus de cinq cents victimes sous ces décombres. Dans le même moment on voit les habitans des environs, avec des torches, accourant sur les lieux, pour porter secours aux victimes et pour contempler cet effrayant et déchirant spectacle.

TROISIEME TABLEAU.
L'INTERIEUR DE L'EGLISE
ST. ETIENNE DU MONT, A PARIS.

Ce tableau représente l'intérieur de l'Eglise St. Etienne; l'architecture qui est du style Sarrasin se déploie aux yeux du spectateur, avec toute l'élégance et la finesse que les architectes du seizième siècle donnaient à leurs bâtimens. On admire aussi la coupe extraordinaire de son jubé et ses deux escaliers à jour autour de deux colonnes.

Vue de jour, elle se découvre au spectateur, déserte, les chaises vides, deux personnes seules debout sont vues, admirant la beauté de sa structure.

Peu de temps après, arrive par degrés la nuit, et alors l'église s'éclairant, se remplit de monde et les chaises auparavant vides se trouvent occupées.

On voit dans le fond, le grand autel, où un prêtre, accompagné de deux acolytes, célèbre la messe de minuit.

La orgue qu'on entend alors, complète tellement l'illusion qu'on croirait réellement se trouver dans l'intérieur de l'église.

Ouvert tous les jours au public, depuis 9 heures de l'après-midi, jusqu'à neuf heures du soir.
Prix d'entrée: ... 50 cents—Enfans, moitié prix.
16 déc—3m

SALLE DE BAL ST. LOUIS.
BALS MASQUES DE SOCIETE.

LE locataire de la salle de Bal St. Louis, a ouvert une liste de souscription pour deux bals masqués, dont le premier aura lieu le SAMEDI 7 janvier prochain. Il espère obtenir le succès que son prédécesseur a obtenu depuis nombre d'années. Une liste de souscription est actuellement ouverte et déposée au bureau de la salle de Bal St. Louis. Toutes les personnes qui désirent l'honorer de leur patronage voudront bien aller souscrire leur nom.

Le bureau est ouvert tous les jours de neuf heures A. M. à trois heures P. M. 12 dec—3

SALLE DE BAL WASHINGTON.
GRAND BAL PARE ET MASQUE.

Tous les Lundis, Mercredis et Samedis,
Durant la saison.
Prix d'entrée—une piastre. 3 dec

BAL DE LA SALLE CONTI.
GRAND BAL
PARE ET MASQUE.
Les DIMANCHE,
MARDI et
JEUDI de chaque semaine.
Prix d'entrée—cavaliers........ $1.

L'orchestre sera composé du nombre et des talens des musiciens, est incontestablement un des meilleurs de la ville; il exécutera toutes les Valses et contre danses nouvel les, dont plusieurs sont de la composition des artistes de l'orchestre. 5 nov—

COMBATS DE COQS.

LES amateurs sont généralement informés que le Wallier Hall ou Centre sur le haut du commerce de coqs, sera ouvert en ce moment, où les combats auront lieu tous les jours de [illegible], et qui sera, au No. 51, rue St. Louis, en face de la Bourse.
Prix d'entrée—50 cents 10 dec—6

WM. FURST a l'honneur d'informer ses amis et le public qu'il a réduit le prix de ses leçons de chant (Un Roi amateur dans) [illegible] à cinq piastres par mois. 12 dec—9

LEÇONS DE MUSIQUE.

MR. & MADAME BAMBERGER ayant décidé à rester dans la Nouvelle Orléans, en préviennent le public.

Ils offrent leurs services pour donner des leçons de chant en Italien, Français et Anglais, de piano, de solfège et d'accompagnement.

Les leçons seront données, au choix des parens et des élèves, soit en ville, soit à leur demeure, No. 32, rue d'Orléans. 21 nov—

A LOUER—Pour mois ou à bail, le beau magasin en deux étages qui vient d'être construit situé rue de Chartres, entre les rues Jefferson et Toulouse. No. 166. Ledit magasin sera loué à un prix très avantageux, s'adresser chez
JOAQUIN VIOSCA,
13 dec—3 Encoignure St. Philippe et Levée, No. 176

A LOUER—Le magasin rue de la Douane, No. 94 le magasin a un grand terrain au premier et pourrait être loué comme le corps d'une maison à deux étages ou à un seul. Ensemble un grand magasin et dépôt à quatre étages dans le fond à [illegible] bas prix à un bon locataire Possession en sera donnée le 15 du courant. S'adresser
WILLIAM GRANT.
12 dec 93 Douane

J. LION.
PEINTRE & LITOGRAPHE,

A l'honneur d'annoncer à ses amis, connaissances et au public en général qu'il a transféré son domicile, rue Royale, No. 44, entre Bienville et Douane, où il exécute les portraits peints, lithographiés ou daguerréotypés aux prix les plus modérés.

On trouvera chez lui seul des appareils pour exécuter des portraits au daguerréotype, d'une très grande dimension.

Copies de portraits de famille, miniature, &c. au daguerréotype par bagues ou épinglettes.

M. J. Lion prévient les personnes que pour les portraits daguerréotypés, un temps de soleil est inutile.

M. Lion se transportera chez les personnes qui le feront demander soit pour des malades ou des décédés. 12 dec

HABILLEMENTS CONFECTIONNES, MODES NOUVEAUTES, BIJOUTERIE ET HORLOGERIE,
De Paris.

Rue Conti, No. 49, encoignure passage de la Bourse

LE soussigné a l'honneur d'informer le public et ses amis, qu'il fera l'ouverture de son magasin jeudi, 15 du courant. Il vendra en gros et en détail les articles suivans, qu'il a fait confectionner au choix avec soin pour ce marché, et pour faciliter les acheteurs il prendra au plus haut cours les billets des trois municipalités et de toutes les banques:

Articles pour Messieurs.
176 redingotes drap noir, musc, vert russe.
25 do mérinos, 30 habits drap vert russe
25 paletots gros grain noir en laine.
30 douzaines chemises blanches, cols et manchettes piqués.
50 do do coul-ur
150 paires brodequins.
[illegible] chapeaux, castor et tissu.
75 do pour enfans.
[illegible] pièces foulards qualité supérieure.
[illegible] douzaines bas coton
[illegible] cravates satin 7/8 à 3/4.
[illegible] do taffetas 7/8 et 3/4.
15 douzaines paires gants, 9 do fusils doubles.
Articles pour Dames.
25 pièces gros de naples couleurs à la mode.
10 do do do et pouls de soie noir.
10 do satin noir. 15 pièces velour noir.
5 douzaines chals crêpe de Chine, blancs, [illegible] ponceaux.
1 do de pouls de soie glacés.
1 do pointes do do
[illegible] do écharpes gros grain noir.
[illegible] do do do glacé couleur.
[illegible] do taffetas noir.
[illegible] do gants de soie noir, gris, blanc, à filet.
[illegible] do fil d'Ecosse noir, gris, blanc, à filet.
[illegible] do mouchoirs de batiste, brodés, à dentelle, riches
[illegible] do do do do
[illegible] do do fil d'Ecosse brodés.
[illegible] do cols montés et garnis 1 do cols brodés.
[illegible] do devant de corsets, mousseline brodés.
[illegible] do manchettes unies et brodées.
[illegible] do fichus brodés point d'Alençon.
[illegible] do mouchoirs de Cholet. 150 do bas fil d'Ecosse.
[illegible] do ombrelles. 5 do bas de soie noir.
[illegible] do bas de soie blanc. 4 do mitaines de filets.
[illegible] do voiles blonde blanc. 150 paires brodequins.
Fournitures pour Tailleurs.
Boutons de métal, de soie, fil, ganses de soie et poil de chèvres.
Objets pour Fleuristes.
Papier couleur, écrins, feuilles, glands de fantaisie, boutons vernis, pistilles, fruits divers, épis d'or et d'argent couleur.
Horlogerie et Bijouterie.
3 douzaines montres diverses grandeurs.
[illegible] do bagues. 3 do épinglettes.
[illegible] parures et 6 demi-parures.
[illegible] paires boucles d'oreilles 12 do bracelets.
[illegible] Yards gallon or fin, 200 do gallons or faux.
5 douzaines tapis de table vernis.
150 calendriers pour 1843, avec le plan de Paris et ses fortifications.
13 déc J. L. DONNAMETTE.

H. DE GOER & RIFFLARD, préviennent les marchands et le public en général, que leur société expirant au mois de mars prochain, qu'ils vendront d'ici à cette époque pour du comptant au prix coûtant et au-dessous, leur stock, composé d'un grand assortiment de marchandise française, anglaise, américaine et allemande, Rue de Chartres, No. 85.

P. S. Les personnes qui ont des comptes contre eux sont priées de les présenter pour être payés, et ceux qui doivent à la société, sont aussi priés de vouloir bien solder leur compte d'ici à la fin de Janvier prochain; et, ceux qui auront à vendre à des prix raisonnables, ceux qui n'auront pas payés seront mis en cause pour être collectées. 9 dec—

SUCRE raffiné et Mélasse—Les soussignés agents de la raffinerie de sucre de St. Jacques, ont constamment en mains, un bel assortiment de sucre clarifié et en pains, mélasse de raffinerie de qualité supérieure, qu'ils offrent à vendre à des prix raisonnables.
9 dec—10 ROMAN & KERNION, 49, rue Toulouse.

PENSIONNAT, rue Royale No. 273.

MESDAMES GIOS ET VERNEJS, ayant pris la direction du Pensionnat que Mme. de Montilly vient de quitter, continuent à y recevoir les jeunes personnes dont on veut bien leur confier l'éducation. Elles y enseigneront dans la langue française, ou dans la langue anglaise, selon le désir de leurs parens. Les cours se font dans les deux langues pour les classes. 10 nov—1m

AVIS—Le soussigné rappelle au public en général que sa vente de ce qu'il lui reste à vendre à Fourcade, et l'engage à venir le choisir d'ici la Noël. Il vendra tous ses articles à très bas prix, en gros et en détail.
BENJ. LACOSTE,
5 dec. 169, rue Royale, entre St.-Louis et Conti.

ROBERTS & HALL,
MARCHANDS COMMISSIONNAIRES,
75 Magasins.

TRAITES sur Paris, à huit jours de vue, à vendre par
ALBIN MICHEL,
21 nov 49, rue Royale, bureau de M. Jules Mossy

BANQUE DE CARROLLTON.

UNE assemblée générale des actionnaires de cette institution aura lieu lundi, 19 décembre, au local de la Banque, rue du Canal, à 12 heures, dans le but de prendre en considération et d'adopter définitivement une résolution adoptée à une assemblée générale des actionnaires, le 28 mars dernier.

Par ordre du Bureau,
28 nov JOHN NICHOLSON, Caissier.

AVIS D'ENCAN.

AVIS D'ENCAN.

LE soussigné ayant été sollicité par ses nombreux amis, de continuer les ventes à l'encan, en magasin, a le plaisir d'annoncer au public qu'il a pris des arrangemens avec MM. G. B. Beard et H. W. Wood, sous la raison de G. B. Beard & Wood, afin d'avoir des ventes régulières au magasin spécieux situé au coin des rues des Magasins et de la Commune. Les ventes régulières auront lieu les mardis et jeudis pour les meubles, &c., et les mercredis et samedis pour les comestibles, marchandises sèches &c. Il espère que le patron qu'il a reçu jusqu'à présent, lui sera continué encore à cet établissement.

Son bureau, pour la vente des biens-fonds, esclaves, actions, cargaisons &c. est toujours au No. 46, rue des Magasins, près de l'Arcade. J. A. BEARD,
25 nov—30 Encanteur

POUR LA PAROISSE PLAQUEMINES ET LA BALISE.

Le GOVERNOR YELL, capitaine Martin Jourdan, partira pour les ports ci-dessus tous les samedis à neuf heures. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à la rue St. Louis, ou à JACQUES LAROSE,
6 dec 31 Vieille Levée

POUR ST. CHARLES, St. Jean Baptiste et St. Jacques—Le bateau à vapeur EXCEL, capt. Jh. Graham, fera des voyages réguliers de la Nouvelle Orléans à la paroisse [illegible] par semaine, et partira vendredi 16 décembre, à 1 heure P. M.

POUR NEW YORK—Le navire PLATO, capitaine Chase, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Presse d'Orléans, ou à
15 dec JOHN A. MERRITT,
[illegible] Camp.

POUR NEW YORK—Le brick ALGONQUIN, capitaine Williams, partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de bons aménagements, s'adresser à
15 dec L. H. GALE, 93 Commune

POUR NEW YORK—Le navire JAMES E. WARD, capitaine W[illegible], partira dans peu. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord ou à
15 dec TAYLOR, TOBY & HOBART 20 Camp

POUR NEW YORK—Le navire JACOB PENNEL, capitaine W[illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Presse d'Orléans, ou à
15 dec S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR NEW-YORK—Un navire pour charger à la cote en haut ou en bas pour prendre le reste de sa cargaison de sucre, s'adresser à
J W STANTON & CO.
15 dec Encoignure Lafayette et Magasins

POUR NEW-YORK—Paquet Ligne—Le brick AMANDA, capitaine Lamont, partira sous peu de jours. Pour passage, s'adresser à
15 dec BAILEY & BAXTER [illegible]

POUR NEW-YORK—Passage Ligne—La goelette EMELINE, capt. Davison, partira [illegible]. Pour passage, s'adresser à bord vis-à-vis la rue Jefferson ou à BAILEY & BAXTER,
15 dec [illegible]

POUR LE HAVRE—Le navire français de première classe, ALEXANDRIA, capitaine Tucker, ayant la plus grande partie de sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage, s'adresser à bord vis-à-vis la Presse d'Orléans, ou à
15 dec S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire HINDVAR, capitaine J. Westall, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Presse d'Orléans, ou à
S. & J. P. WHITNEY 73 Camp

POUR BOSTON—Le navire MEDORA, capitaine Geo. Lurt, partira sous peu de jours. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis l'hôtel de la Monnaie, ou à
13 dec S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR PHILADELPHIE—Le navire OHIO, capitaine W. V. Hatch, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le Marché aux légumes, ou à
13 dec S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp

POUR LA MOBILE—(par le fleuve) La goelette FREDERICK, capitaine Simmons, ayant presque tout son chargement partira samedi 17. Pour fret s'adresser à bord au bout de la rue Cuayne ou à FOSDICK & BROTHER
14 dec [illegible] Camp

POUR CHARLESTON OU SAVANNAH—Le brick de première classe, RADIUS, capitaine Plummer, prendra du fret pour un des ports ci-dessus à la ville. Pour les conditions s'adresser à
16 dec FOSDICK & BROTHER 65 Camp

POUR LIVERPOOL—Passage seulement—Le navire COLUMBIA, capitaine Haley, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à
16 dec J H ASHBRIDGE, 97 Camp

POUR LIVERPOOL—Le navire ROBERT PARKER, capitaine Dwight, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
14 dec J H ASHBRIDGE 97 Camp

POUR PHILADELPHIE—Le 20 courant—La barque BACKUS, capitaine W. C. Stoterburg, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp

N. B.—Des avances comptant seront faites sur les cotons de produits adressés à MM. Penrose & Bentonbrumtorough à Philadelphie. 15 dec

POUR ALEXANDRIE D.C.—Le STEVLANSON, capt. M. Sons, partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à BAILEY & BAXTER.
13 dec 47 Commune

POUR SAVANNAH—La goelette ONEONTA, capitaine Hammond, partira à [illegible] passage seulement, s'adresser à BAILEY & BAXTER

POUR TABASCO, via LAGUNA—Pour passage seulement—La goelette COLUMBIA, capitaine Kayallo, partira le 15 courant. S'adresser au bord vis-à-vis la rue Jefferson [illegible]

POUR MATAMOROS—La goelette CROLL, capt. [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
A. CAPDEVIELLE & CUCULLU
9 dec 74, Vieille-Levée.

POUR LA HAVANE ET BALIZE—Henry's, la goelette WILLIAM PENN, capitaine [illegible], partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
9 dec J H ASHBRIDGE 97 Camp

POUR LE HAVRE—Pour fret de 150 balles ou passage seulement—Le beau navire français de première classe, TAGLIONI, capitaine Geo [illegible], ayant tout son chargement arrêté et à bord, partira positivement comme il est dit ci-dessus. Pour passage [illegible], s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis le Marché aux légumes, ou à
LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR LE HAVRE—Le navire français VILLE DE BORDEAUX, capitaine Perreault, ayant la majeure partie de sa cargaison arrêtée, partira sous peu. Pour fret de quelques centaines de balles de coton ou passage, s'adresser au capitaine, à son bord ou à
LABUE & PREVOST,
10 d—[illegible] 9 Royale

POUR LE HAVRE.

LE beau navire français à 3 mâts CHATEAUBRIAND, capitaine E. Laborde, partira sous peu pour cette destination, ayant une grande partie de son chargement engagée.

Pour fret ou passage s'adresser à HARSAULT FRERES ou à A. MOLIER,
9 dec rue St. Louis

A FRETER—POUR LE HAVRE OU MARSEILLE—Le joli navire neuf EDOUARD capitaine Laguerenne, du port de 2100 balles. S'adresser au capitaine à bord ou à CH. LEFOUR,
9 dec 11, rue Conti

A FRETER—Une barque de première classe, de la capacité de 800 balles de coton. Un fret pour Marseille serait préféré. S'adresser à
10 dec FOSDICK & BROTHER 65 Camp

POUR MOBILE—Par le fleuve—Une goelette de 1ère classe, actuellement en chargement partira dans peu. Pour fret ou passage s'adresser à
FOSDICK & BRO. 65 Camp

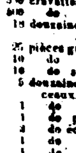

GARDES D'ORLEANS—Attention!—La Compagnie prendra les armes dimanche prochain 18 du courant, à 8 heures précises du matin, équipement complet, tenue d'hiver, pour assister à la cérémonie qui doit avoir lieu ce jour à l'Eglise Cathédrale St Louis, où il sera fait une quête au bénéfice des orphelins

Par ordre du capitaine.
L. PERILLIAT, Sergent major

P. S.—Les invités et les membres honoraires sont priés de se réunir à la Bourse au jour indiqué ci-dessus, à 8 heures et demie précises du matin. 14 dec

ANCIENS MEMBRES DES GARDES D'ORLEANS, ATTENTION!

VOUS êtes invités de vous réunir Dimanche prochain, 18 du courant, à 8 heures du matin, à la Bourse Saint-Louis, à l'effet de procéder en corps à la Cathédrale pour participer avec la campagnie à la quête qui doit être faite au profit des orphelins.

Soyez ponctuels.
13 dec PLUSIEURS ANCIENS.

OPERATION DU STRABISME.
AUX PERSONNES QUI LOUCHENT.

LE Docteur CROSSMAN, chirurgien oculiste et opticien de Philadelphie, est venu à la Nouvelle-Orléans à la requête de plusieurs personnes qui désirent profiter de son habileté à guérir les affections des yeux, et aussi pour passer l'hiver dans le Sud de l'Amérique. Les nombreuses personnes des différentes parties du Sud n'auraient pas occasion d'aller à Philadelphie et qui sont atteintes d'affections aux yeux ou louchant, voudront ne faire opérer ou avoir des consultations du Dr. Crossman, sont informées qu'il ne restera que peu de temps à la Nouvelle Orléans, rue du Canal No. 78, où il recevra tous ceux qui voudront bien le visiter.

Le docteur Crossman prouvera aux personnes qui le tenteront de ces améliorations de la chirurgie opthalmique que depuis plus de deux ans il a introduit le premier en Amérique, la manière de guérir du strabisme de manière agréable du louchage et de toutes les obliquités du regard, soit en haut soit en bas, soit de côté, et que dans cette période il a opéré plus de sept cents personnes avec succès.

Il y en a peu qui soient aujourd'hui si parfaitement opérées, et impossible de dire s'ils ont jamais été affectés. Il y a à peine un mois des mêmes opérations faites par le professeur Liston de Londres, un des meilleurs chirurgiens d'Europe, les quelles duraient environ 15 minutes ce mal pour son opération rendant beaucoup souffrir les patients. Mais le Dr. Crossman peut réduire l'opération à peu de temps moins d'une minute. Depuis le progrès de la chirurgie, que les instruments nouveaux et les procédés sont parfaits que le patient ne pouvant dire pendant le temps de l'opération il a fait à trois ou quatre secondes pour faire une opération dans les cas les plus difficiles, et qui la douleur éprouvée est rarement égale à celle d'une saignée au bras, ou à la 10me partie de celle causée par l'extraction d'une dent. Le docteur ne se charge pas de cette opération, car il ne pourra pas pousser le patient de l'entrer dans la plus timide; on ne sera tenu que de cinq ou six semaines pour la cure [illegible] aucun traitement préalable, n'oblige pas la personne à rester chez elle et ne l'empêche pas de vaquer à ses affaires. Le Dr. Crossman ne soumet ces observations que pour faire qu'il a connu beaucoup de personnes qui se hâtant se faire opérer, et qui ne savaient pas la faire dans la crainte des souffrances à endurer.

Toutes autres informations que l'on pourrait désirer pourront être obtenues en s'adressant au Cabinet du Dr. Crossman ou en le faisant appeler. 9 dec—6

LE soussigné prévient le public en général, qu'à partir de ce jour il vendra en gros et en détail à des prix très modérés, un joli assortiment de marchandises de saison jusqu'au 20 décembre prochain, époque à laquelle le liquidera les marchandises de MM Vézerol & Dorrel.

Indiennes françaises et américaines, de blanc et chamois unis pour meuble, de toute largeur, siamoise française, percalles, cotonnade grande et petite largeur, mousseline laine noire et couleur, flanelle imprimée pour habillemens d'enfans, gros de Naples uni, rayé, broché, glacé et uni. Pouls de soie noir, blanc et couleurs, gros du Rhin et de Suisse, batistes imprimées pour robes, satin noir, blanc, vert ponceau et cerise, foulard pour robes, velours en pièces, noir, dalla et ponceau, rubans à ceinture, unis et brochés, satin noir et couleur, du gros de Naples de No. 12 à No. 16; rubans de velours noir et couleur, de double son pour border les ombres, crêpe noir et blanc en crêpe de Naple, échalopes noir, satin broché et mousseline, tour de gros grain couleurs, du Ottoman riche, grains et miroirs, chaises de soie noire, blancs, pour robes et filet, gants de soie noire, blancs, et couleurs, de fil blanc et noir, de brodés, bas soie noir, blancs unis et brodés, de fil d'Ecosse, chaussettes coton, de laine, bas de coton blanc et gris, de 6 à 12 pouces de laine croisé, blanc et gros de flanelle, toile de fil, pour coton, chausson de bonnets et ceinture, etc., [illegible] couleur, bas pour fil, et piquets de soie, de coton, chandes pour pour, de [illegible] de blonde, rideaux brodés, gants fil de soie, papier pour dames [illegible] et laines; garniture pour collets, chapeaux de soie noir, [illegible] et de Scionne, ouvrage de [illegible] et et [illegible] de l'ouvrage [illegible] parfum, [illegible], [illegible] fil de [illegible], [illegible] et garniture, [illegible] et [illegible] pour habit, gants noir et couleur, aiguilles, épingles, [illegible] de cartes et de sucre, ainsi que robes brodées, boutons, bonnets, faits, et plume, chapeaux de paille, rubans, de castor, coton de rabat et couleur, chale de Chanville, [illegible] perles, toile de coton, tricot, toile de fil, et couleur, aussi de laine, [illegible] cravate lacet, mouchoir, cravates, [illegible] broderies et [illegible], à grand rabais.

Linge de table, [illegible] et ouvré, à grand rabais.
BENJ LACOSTE,
5 nov 169, rue Royale, entre Conti et St. Louis

BILLETS de Municipalité No. 3—Un Piano convenable pour commençans à vendre par le soussigné pour cent piastres, payables en billets de la 3me. municipalité.
J. E. LOREILHE,
10 dec Encoignure Royale et Douane

A LOUER—Un comptoir très commode au premier étage, au magasin encoignure Commune et Magasins. S'adresser à G. B. BEARD & WOOD.
25 nov—30

VENTES DE CE JOUR:

PAR VINCENT & DE FERIET,
No. 116, rue de Chartres.

Il sera ajouté à leur vente par colis, de ce jour, 15 de ce mois, 5 cartons étoffes de la valeur de soie broché, riches.
15 dec—1

PAR W. H. ROBERTSON & Co.
A. L. FERNET encanteur.

IL sera vendu jeudi, 15 du courant, à 11 heures, à leur magasin d'encan No. 57, rue des Magasins,
175 sacs café Rio, St. Domingue et Laguayra,
10 tierçons riz,
17 caisses vin de Bucelles,
4 poinçons vieux whiskey écossais,
4 do do irlandais,
[illegible] pipes genièvre de Hollande,
[illegible] caisses de tabac,
Et une quantité d'autres marchandises 14 dec

PAR E. TASTET.
136, rue de Chartres.

IL sera vendu jeudi, 15 décembre, à dix heures, à son magasin d'encan,
Un bel assortiment de marchandises sèches et habillements

AUSSI
Bottes, souliers et brodequins. 14 dec

PAR R. B. SYLES.

IL sera vendu jeudi, 15 du courant, à midi, à son magasin d'encan, no. 51, rue des Magasins,
175 sacs café St. Domingue 14 dec—2

PAR J. A. BEARD,
46, rue des Magasins.
Vente annuelle de Vins de choix.

IL sera vendu jeudi, 15 du courant, à midi, au magasin de E. & F. T. Prescott, 15, Canal rue,
50 1/4 barriques Vin de Porto,
30 do Vin de Sherry de choix,
30 do vieux de Madère,
[illegible] Caisses Château Margaux,
200 do Lafite,
175 do Léoville,
150 do Latour,
[illegible] do Sauterne,
[illegible] do [illegible] mousseux de la célèbre maison de Gleidern et son (étiquette rouges et bleues).
400 do Hochheimer, Rudesheimer, Aumanshauser, Marcobrunner,
40 do Schloss Johannisberg, Dom Dock, cuvée 1834,
50 do de [illegible], Moselle, Winninger et Bolstinger, 100 de supérieur Sherry, Madère et Porto.

Aussi—Une petite facture de saumons en boîtes de fer blanc d'une livre
Conditions, à la vente
Suite d'encan au premier.

Les vins ci-dessus méritent l'attention du public et la majeure partie de ces vins sont des meilleures récoltes de vins distingués. 15 dec—3

PAR A. FERNANDEZ.

IL sera vendu jeudi prochain, 15 du courant, à 10 heures du matin, dans la rue St. Pierre, No. 86, un assortiment d'arbres, plantes, lieux [illegible] tels que camellia doubles, muscatelles de Rose, rhododendrum, rosiers perpétuels, arbustes d'ornements, arbres à fruits, plantes vivantes, dahlias doubles, &c.
Conditions, comptant. 15 dec

PAR VINCENT & DE FERIET.
116 rue de Chartres.

IL sera ajouté à leur vente par Colis de jeudi prochain, 15 du courant, les marchandises suivantes, provenant de la manufacture bien connue de Therson Maillard, de Paris;

Draps d'été noir qualité extra, belle alpaga noire, qualité extra. Mousseline de laine satinée, unie, brodée et imprimée, de divers genres; mousseline de laine unie noire, qualité extra; superbes foulards imprimés tout soie, foulards imprimés demi deuil, barège vert, qualité fine et extra fine; chalys unis satinés, imprimés et demi deuil. Aussi, un bel assortiment de châles mousseline de laine, unis et brodés. Ainsi qu'un joli assortiment de châles tartans, Kabyles, Cachemire noir et chalys imprimés.
12 dec.

PAR S. GUINAULT.

IL sera vendu jeudi prochain, 15 décembre 1842, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,

Un lot de terre situé rue Bourgogne, entre St. Louis et Toulouse, ayant 25 pieds de face, sur 120 pieds de profondeur, (mesure française). Ensemble une maison de deux appartemens et galerie, cuisine de deux appartemens, puits &c. &c.

Conditions $450 comptant, et le surplus à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque
13 dec—3

Vente par colis de marchandises étrangères et du pays
PAR VINCENT & DE FERIET.
116 rue de Chartres.

IL sera vendu jeudi prochain, 15 du courant, à dix heures. Cent cinquante colis de marchandises sèches étrangères et du pays, formant le plus bel assortiment offert en vente dans cette saison. Ces marchandises méritent l'attention des marchands de la ville et de la campagne.

N. B.—Des catalogues seront prêts le matin de la vente
12 dec

VENTES A L'ENCAN.

Frederick Fray & F. W. Freudenthal vs leurs créanciers et les Créanciers de Frederick Fray & co.

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu mardi, 27 du courant, à midi, à la Bourse de cette rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse de la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, en date du 21 novembre 1842, et sous la direction du syndic, les actions de banques et d'assurances et autres effets de cette faillite, appartenant à Frederick Fray & co, par eux cédées à leurs créanciers, savoir:

[illegible]	do	du fonds capital de la Compagnie de Navigation, $100 par actions payées	do
[illegible]	do	de Desséchement $100	do
[illegible]	do	de la Bourse des Marchands $75	do
[illegible]	do	de la banque des Marchands $100	do
[illegible]	do	de la banque de l'Etat de la Louisiane $100	do
[illegible]	do	de la banque de l'Echange $100	do
[illegible]	do	de la banque de Carrollton $100	do
[illegible]	do	[illegible] $100	do
[illegible]	do	d'Assurance de la Nlle Orléans $1000	do
28	do	de la Presse à Vapeur de la Levée $100	do

Conditions: comptant. 15 dec

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

SAMEDI prochain, 17 du courant, à la Bourse de la Cité, à midi, il sera vendu,
50 Actions de la Banque de Cité, payées en plein, en lots selon convenance des acheteurs.
Conditions, à la vente. 15 dec—3

PAR ANTHONY FERNANDEZ.

VENDREDI prochain, 16 du courant, à 11 heures du matin, à l'encoignure des rues Ste. Anne et Bourbon, il sera vendu,

Un Cabaret bien assorti en vins, liqueurs, &c. Il sera d'abord offert en bloc, et s'il n'est pas ainsi vendu, il le sera en détail.

L'emplacement est un des meilleurs de la ville. 15 d—9

Vieux Cuivre, Voiles, Agrès, &c.
PAR HEWITT & CENAS.
61, rue des Magasins, au 1er.

IL sera vendu vendredi, 16 du courant, à 4 heures P. M. sur la Levée, vis-à-vis la place d'Armes,
Un lot de vieux cuivre, voiles et agrès, provenant du bateau Apalachicola, et vendu pour le compte de qui il appartiendra.
Conditions, comptant. 15 dec

Quincaillerie, Coutellerie, etc.
PAR W. H. ROBERTSON & Co.
A. L. FERNET, Encanteur

IL sera vendu vendredi, 16 du courant, à 11 heures, à leur magasin d'encan, No. 57 rue des Magasins,
Une facture de coutellerie, quincaillerie, etc., etc., consistant en coutellerie de table et de poche, tranchets, couteaux de boucher, rasoirs, tire-bouchons, clous de charrue, limes, tous, [illegible], chaînes de traite, couteaux, ciseaux, [illegible], papier à lettres, enveloppes, aiguilles, capsules.
AUSSI—Une facture de fusils, cadenas et pistolets, serres pour la chasse avec clames pour fusil 14 dec

PAR E TASTET.
136, rue de Chartres.

IL sera vendu vendredi, 16 décembre, à dix heures, à son magasin d'encan,
100 caisses bottes souliers et brodequins comprenant un assortiment complet pour hommes, femmes et enfans. Des catalogues seront prêts de bonne heure le matin de la vente 14 dec

PAR R. B. SYKES.

IL sera vendu vendredi, 16 du courant, à 10 heures, au No. 22, rue du Camp, pour clore une consignation,
100 caisses de Rye.
Conditions au moment de la vente. 14 dec—3

PAR P E TRICOU.
Foliate Bellocq & Deg., et autres, contre Landumiey, pour une cession forcée.

EN vertu d'un ordre de l'Honorable Cour du Commerce, en date du 3 décembre 1842 il sera vendu le samedi 24 décembre, à midi, à la Bourse de Cité, rue St. Louis,
44 comptes dus à la faillite de B. Landumiey. On peut prendre connaissance du tout en s'adressant au bureau de l'encanteur susnommé.
Conditions—comptant.
11 déc—3f, 13, 19 et 23 dec

PAR A FERNANDEZ

SAMEDI prochain 17 du courant, à 4 heures P. M. il sera vendu à l'encoignure des rues de la Douane et du Bassin,
Le café connu sous le nom de café d'Isabelle II, bien assorti de liqueurs et vins, et toutes les installations.
Vendu en bloc ou en détail.
Conditions, comptant. 15 dec

Grande vente pour clore des consignations.
PAR J A. BEARD & Co.
45, rue des Magasins.

IL sera vendu à l'encan, mardi 20 du courant, à 10 1/2 heures et les jours suivants, au magasin, rue des Magasins, No. 53, pour clore des consignations, et vendu sans réserve,
300 sacs café de Rio.
[illegible] barillets clous de Boston, dimensions assorties,
[illegible] caisses savon de Boston,
[illegible] do blanc de baleine,
[illegible] tierçons riz de la Caroline du Sud,
[illegible] caisses [illegible],
[illegible] caisses tabac manufacturé,
10 barriques huile de baleine, blanche, épurée d'hiver,
100 rames papier à envelopper,
300 barils cristal et résine,
120 packages thé impérial, poudre à canon, Souchong, Young Hyson, &c. &c.
45 caisses marchandises du pays,
10 ballots toile à drap Appleton,
15 caisses chapeaux, poils, ras, castor et Russie.
Aussi—Une variété d'autres articles, tels que Amidon, chandelles moulées, &c. &c.

Conditions:—Toutes les sommes au-dessous de $500 comptant, de $500 à $800, 60 jours, de $800 à $1000, 4 mois et au-dessus, 6 mois, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs.

Aucune marchandise ne sera délivrée avant l'acceptation des endosseurs.—10 pour 0/0 de remise pour du comptant
15 dec.

Grand stock de Marchandises sèches et de Vins.
PAR VINCENT & DE FERIET.
116, rue de Chartres.

IL sera vendu, mardi prochain 20 du courant, à 10 heures au magasin de M Benjamin Lacoste, rue Royale, No. 169, son stock entier de marchandises sèches, consistant en un grand et bel assortiment d'articles de fantaisie et de fond, bien convenable pour le commerce de la ville.

La vente commencera tous les jours à la même heure et continuera jusqu'à ce qu'il ait été disposé de tout le stock.

Les vins consistent en ce qu'il y a de meilleures marques offertes en vente jusqu'à ce jour 12 dec—7

Vins vieux rares et de choix.
PAR W. H. ROBERTSON & Co
A. L. FERNET, Encanteur.

IL sera vendu le mercredi 21 du courant, à 11 heures, au magasin de O. L. Clifford, 47, encoignure des rues Poydras et Magasins,
Un assortiment de vins de choix et rares, consistant en 3 & 6 douzaines, Madère et Sherry, provenant du dépôt de Mr. [illegible] de Maryland.
Des catalogues et échantillons seront prêts le matin
12 dec

AVIS—Le détenteur d'une traite tirée au mois dernier, de Boston, sur Joseph Bussy, vendu bien la présenter au paiement à la pharmacie de ce dernier, l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Hermogene, vis-à-vis le Western Exchange de la ville de Lafayette. 13 déc—6

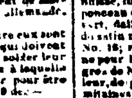

VENTE POUR CAUSE DE LIQUIDATION A TRES BAS PRIX.—Mme. LEON, rue Royale, 102, a l'honneur de prévenir les Dames, qu'elle vient de recevoir de France par le navire Columbus, un beau choix de MARCHANDISES, dont elle fera l'ouverture jeudi 24 novembre.
Chapeaux de soie pour dames et enfans,
Capotes en velours et en soie,
Corsets, ombrelles parapluies, franges assorties, &c. &c.
Nota—Les marchands trouveront un assortiment d'articles de soie pour chapeaux, rubans, fleurs de toutes sortes, de modes, ainsi que jouets d'enfans et poupées, à très bon compte. 19 nov—30

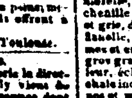

MADAME FREMINEAU a l'honneur de prévenir les dames qu'elle vient de recevoir par les derniers arrivages de France, un bel assortiment de CHAPEAUX et autres articles de nouveautés à des prix très modérés, et qu'elle en fera l'ouverture jeudi le 24 novembre.

Changement de domicile, ci-devant rue St. Pierre, No. 121, maintenant rue Royale No. 128.
17 nov—30

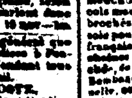

CHAPEAUX et Capottes, nouvelle forme pour dames, fillettes et enfans.

Les soussignés offrent à vendre en gros et en détail à leur magasin, à très bas prix, un assortiment de chapeaux et capottes, venant d'arriver, pour dames, fillettes et enfans.

De plus, un superbe assortiment d'objets de mode, reçus par le navire Créole.
FORCADE & Co. 30 rue de Chartres,
10 nov Entre Bienville et Douane.

CHAPEAUX D'AMAZONE.

CES articles faisant partie de la toilette des dames, est très recherché à New York. Un magasin destiné spécialement à la vente de cet objet a été ouvert dans le quartier le plus fashionable de la ville, Broadway, No. 543.
16 nov—30